



ÉDITORIAL

Bonjour à tous !

Beaucoup de temps s'est écoulé depuis la dernière édition du FTGQ Express, et tant de chose se sont passées. C'est pourquoi nous avons ajouté deux pages supplémentaires pour transmettre toute l'information.

Avec une nouvelle année qui commence pour la Fédération, plein de projets viendront bientôt à échéance et de nouveaux occuperont l'équipe de la FTGQ.

J'aimerais que les présidents des associations régionales puissent me faire parvenir des renseignements sur leur carte de membre, le coût, les avantages retirés par les membres, pour développer une stratégie de recrutement efficace.

De plus, j'invite tous les trappeurs à soumettre un article ou une photo pour «Le Coureur des bois». L'équipe de la revue travaille fort pour fournir un excellent numéro pour septembre prochain.

En terminant, j'aimerais souligner l'initiative de Pierre Boutet, qui organise à titre personnel, une fin de semaine axée sur le piégeage. Une belle initiative qui, je l'espère, s'étendra à plusieurs régions.

Frédéric Gagnon
Responsable des communications

SOMMAIRE

Mot du président	2
Mot du Directeur Général	2
Mémoire sur la biodiversité	2
Prix Pierre «Esprit» Radisson	3
Abonnement à la revue «Le Coureur des bois»	3
Permis de port d'armes à autorisation restreinte pour la pratique du piégeage	3
Avez-vous vu cet animal ? Des gagnants	4
Projets fauniques	4
Des nouveaux visages à la FTGQ	4
Liste des pièges approuvés par l'ANIPSC	5
La FTGQ au Salon du Camping, plein-air, chasse et pêche	6
Activités dans les régions	6

Mot du président

Chers confrères !

Le congrès de la FTGQ tenu à Hull est maintenant chose du passé. Je remercie l'ensemble du comité organisateur sous la gouverne de M. François Guimond pour son dévouement. Je les félicite pour le succès de l'événement et je donne rendez-vous à tous les trappeurs de la province, à Québec pour le prochain congrès. Je salue l'arrivée de nouvelles personnes au sein du conseil exécutif. Je suis persuadé que leur arrivée sera bénéfique pour nous tous.

Le déroulement des activités politiques de la Fédération m'amène cependant à une profonde réflexion sur la solidarité qui doit normalement souder tous les trappeurs en regard de l'avenir de leur Fédération. Je ne suis pas le seul, j'en suis persuadé, à m'interroger sur notre avenir et sur nos règles de fonctionnement interne. À la lumière de conversations que j'ai eues avec des représentants régionaux de la FTGQ, il m'apparaît clairement que nous avons besoin de mieux nous définir afin de se positionner en fonction de la dynamique de la Fédération et des attentes des trappeurs. Qu'est ce que la FTGQ et que peut-elle faire pour les trappeurs? Ou plutôt que peuvent faire les associations régionales et les trappeurs pour leur Fédération? Voilà les questions fondamentales que

nous devons nous poser et auxquelles je vous invite à répondre.

L'année 2002 est cruciale pour notre développement et l'atteinte de nos objectifs d'autofinancement. J'attends la réponse du ministre Legendre à notre projet de délégation de gestion des activités administratives du piégeage. De plus, le ministre s'est engagé à augmenter le prix du permis de piégeage afin d'aider la FTGQ et ses associations affiliées à assurer une meilleure représentation politique de tous les trappeurs québécois. Bien entendu, les modalités de distribution des argents seront définies par le conseil d'administration en temps et lieux. Cette décision revient de droit à tous les membres du conseil d'administration. Il ne sert à rien de tergiverser sur ce point avant de connaître la réponse du ministre. Je suis confiant d'avoir une réponse positive à ce sujet pour l'été.

En terminant, je vous souhaite une bonne saison de piégeage printanière. C'est le temps de montrer aux autorités votre intérêt pour le piégeage de l'ours noir. Profitez en bien et faites attention à vous.

Denis Laliberté, Président

Mot du directeur général

Bonjour à tous !

Le printemps est une saison de renouvellement et de résurrection, cela est bien connu. Même à l'interne nous n'y échappons pas puisque nous avons procédé à l'embauche de deux nouveaux employés aux postes de la réception ainsi que de la comptabilité. Nous comptons donc sur la présence dynamique de deux jeunes gens que nous vous présentons dans cette édition du FTGQ Express.

De nouveaux projets semblent vouloir prendre ébauche depuis que nous comptons sur la participation de différentes subventions octroyées par des organismes gouvernementaux. Il appert donc que certaines réalisations verront le jour sous peu. Nous vous garderons informés au fur et à mesure.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tout les bénévoles en régions qui, par leur temps et leur

dévouement, contribuent chaque jour à la mise en place d'indicateurs de réussite et ce à tout les niveaux. Un énorme M E R C I pour votre contribution à l'amélioration de l'activité de piégeage au Québec.

Françoise-Karolyn Verville, Directeur général

Mémoire sur la Biodiversité

Un mémoire sur le projet de la biodiversité au Québec a été déposé lors de la rencontre tenue à l'hôtel Clarion de Ste-Foy, vendredi le 5 avril dernier. Le ministre Jean-François Simard était présent et a bien accueilli nos efforts à ce niveau. Notre mission au niveau de la biodiversité est informatif et éducatif. Il semblerait que le Ministère de l'Environnement et de l'Eau nous invitera donc à participer aux actions posées en ce sens. Ceci représente un grand pas pour notre Fédération. Le mémoire sera amélioré lors des versions subséquentes.

Prix Pierre «Esprit» Radisson

Cette année, lors du Salon provincial du trappeur tenu à Hull par l'Association provinciale des trappeurs indépendants, conseil Outaouais, a eu lieu la remise du prix Pierre «Esprit» Radisson. Ce prix, commandité par la Fondation de la faune du Québec est la plus belle marque de reconnaissance qu'un trappeur puisse recevoir pour souligner son implication dans le domaine du piégeage.

Cette année, le comité a choisi, parmi plusieurs belles candidatures, Monsieur Paul Riou, du Bas Saint-Laurent. Natif de Trois-Pistoles, Paul est un passionné du piégeage. Pratiquant cette activité depuis son enfance, il a su acquérir une foule de connaissances et une passion

qu'il n'hésite pas à partager avec tous et chacun. Paul a toujours été très impliqué dans la promotion du piégeage, ayant été président de l'Association des trappeurs du Bas Saint-Laurent (ATBSL) à deux reprises et vice-président de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec.

En plus d'être impliqué dans son association régionale, Paul a aussi été moniteur de cours de manie- ment d'armes à feu dans le cadre du programme PESCOF pendant 19 ans, et a eu l'occasion de former plus de 4500 personnes. Il n'a jamais limité ses efforts afin de recruter de nouveaux candidats à ce cours. La cause de l'ATBSL lui tient sincèrement à cœur. Il passe



son temps à faire l'éloge de cet organisme et à y impliquer de nouveaux membres. Il sensibilise tout ceux qui passent dans son entourage à la cause du piégeage et de l'environnement. Notre trappeur œuvre aujourd'hui en conservation de la faune pour la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) depuis 1979. Nos félicitations à un trappeur exceptionnel.

Abonnement à la revue «Le Coureur des bois»

Les abonnements au Coureur des bois vont bon train, en date du 24 avril 2002, plus de 650 trappeurs et trappeuses se sont abonnés à notre revue. De ce nombre, environ 400 abonnements sont de groupe, c'est-à-dire que certaines associations régionales ont abonné tous leurs membres.

Pour ce qui est des abonnements individuels, nous en comptons 244, dont 27 sont des non-membres (11%). De ces 27 personnes, plusieurs désirent devenir membre d'une association régionale pour bénéficier du tarif membre (10,35\$/année vs. 17,25\$).

Certaines des régions qui ont décidé d'abonner tous leurs membres ont vu une forte augmentation de leur membership. Par exemple, l'ARTCA a vu son membership passer de près de 150 membres à plus de 250 membres, et le Conseil des trappeurs de Charlevoix d'une dizaine de membres à plus de 70 !

Le Coureur des bois peut être un excellent véhicule de promotion pour la Fédération et pour votre association régionale; profitez-en en abonnant vos membres ! N'hésitez pas à contacter Frédéric Gagnon pour plus de détails.

Permis de port d'armes à autorisation restreinte pour la pratique du piégeage

Dans une édition précédente du FTGQ Express (Février 2002), nous avons énuméré les documents requis pour l'obtention d'un permis de port d'armes à feu à autorisation restreinte. Par la suite, certains détails nous sont parvenus. Voici un extrait d'un test de connaissances sur le port d'armes à feu.

Quels sont les critères qui permettent d'obtenir une autorisation de port d'arme à autorisation restreinte pour l'utiliser sur une ligne de trappe ?

Pour qu'une autorisation de port pour une arme à autorisation restreinte soit émise pour un trappeur, les conditions suivantes doivent être respectées :

Être détenteur d'un permis d'armes à feu valide à autorisation restreinte.

Démontrer au contrôleur des armes à feu que la trappe constitue la principale source de revenus. À cet effet, le contrôleur des armes à feu peut exiger que vous produisiez votre dernière déclaration de revenus.

Avez-vous aperçu cet animal ?

Des premiers gagnants annoncés !

Comme vous le savez, nous avons récemment produit un dépliant d'observation sur les espèces menacées. Chaque fiche d'observation qui nous est retournée est saisie dans une banque de données qui nous permet de transmettre les observations au centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). De plus, chacune des fiches que vous nous faites parvenir vous donne la chance de gagner l'un des nombreux prix afin de vous remercier de votre collaboration. Les gagnants du premier tirage sont :

1er prix : Paire de jumelles 7 X 35 Bushnell offertes par Le Naturaliste

Denis Gamache de Chaudière-Appalaches (Pygargue à tête blanche)

2e prix : Guide Mammifères du Québec et de l'Est du Canada offert par les Éditions Michel Quintin

Gilles Mercier de l'Estrie (lynx roux)

3e prix : Guide Oiseaux du Québec et des Maritimes offert par les Éditions Michel Quintin

Ivan Bouffard de Chaudière-Appalache (renard gris)

4e prix : Sculpture d'un rorqual commun (baleine) offerte par Le Naturaliste

André Gaboury de la région de la Mauricie (Pygargue à tête blanche).

Le deuxième tirage aura lieu en septembre. Pour participer au tirage, vous devez avoir consulté le dépliant et nous avoir envoyé la fiche d'identification dûment complétée et avoir conservé le dépliant (gardez-le dans votre manuel de cours PGAF). Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la FTGQ au www.ftgq.qc.ca.

Nicolas Martel, biologiste

Membership !

Un rappel à tous pour que vous envoyiez les renseignements sur la carte de membre de votre association, le coût et les avantages retirés. Ces renseignements nous permettrait de préparer une stratégie de recrutement efficace. Envoyez le tout à Frédéric Gagnon: frederic.gagnon@ftgq.qc.ca

Projets fauniques

Les projets fauniques réalisés au cours de la dernière année ont été un grand succès. En effet, le document sur le Pygargue à tête blanche et le piégeage nous a valu de très bons commentaires de la part du Comité de rétablissement du Pygargue à tête blanche au Québec et de nos autres partenaires. Le dépliant des espèces menacées *Avez-vous aperçu cet animal ?* a quant à lui été cité en exemple à plusieurs reprises par la Fondation de la faune du Québec et par la FAPAQ.

Ces documents et les données recueillies permettent aux trappeurs de contribuer à la sauvegarde de certaines espèces menacées. La FTGQ remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ces projets ainsi que la FFQ, la FAPAQ, le SCF et l'UQROP pour leur aide financière et (ou) technique.

Pour l'année à venir, plusieurs projets pourraient voir le jour dont une collection de brochures sur les animaux à fourrure, une brochure informative sur le cerf de Virginie et le piégeage du coyote, un projet pour la sauvegarde du caribou de la Gaspésie et un avant-projet sur les activités de déprédation. Beaucoup de travail en perspective pour l'équipe de la FTGQ et ses partenaires.

Nicolas Martel, biologiste

Nouveaux visages à la FTGQ

Bonjour,

C'est avec beaucoup de plaisir que je me joins à l'équipe de la FTGQ, à titre d'agente de bureau. Ce sera un très grand plaisir de vous parler et de répondre à vos questions. J'attends donc vos appels avec impatience.

Au plaisir de travailler avec vous.

Émilie-Fanny Sweeney
Agente de bureau

Bonjour à tous,

Je suis votre nouvelle technicienne en administration depuis le 8 avril 2002. Je m'occupe des comptes à payer, comptes à recevoir, paies, émission des chèques et tout ce qui concerne la comptabilité.

De plus, je suis très heureuse de faire partie de l'équipe de la FTGQ, jeune et dynamique. N'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir de vous répondre.

Amicalement

Nancy Morin
Technicienne en administration

ACCORD SUR DES NORMES INTERNATIONALES DE PIÈGEAGE SANS CRUAUTÉ

15 MARS 2002

À partir de l'automne 2007, seuls les pièges « certifiés » pourront être légalement utilisés pour des activités de piégeage. Cette certification est obtenue par le programme canadien de certification des pièges et confirme que les pièges sont conformes aux normes internationales de piégeage sans cruauté (ANIPSC).

Même si plusieurs pièges ont été, jusqu'ici, testés et trouvés conformes à ces exigences, ils devront obligatoirement en plus être « certifiés » pour pouvoir être légalement utilisés. Cette étape est de la responsabilité des manufacturiers de pièges. Voici donc un sommaire de la situation actuelle :

PIÈGES MORTELS		
Espèces	Pièges testés et qui rencontrent les exigences de l'ANIPSC	Pièges <i>CERTIFIÉS</i> à date conformes aux normes de l'ANIPSC
Castor (sous l'eau et sur terre)	➤ Bêlisle Super X 330 ----->	✓
	➤ Rudy 330 ----->	✓
	➤ Sauvageau 2001-11 ----->	✓
	➤ LDL C330	
	➤ BMI 330	
	➤ Bridger 330	
	➤ Species-Specific 330 Dislocator Half-Magnum	
	➤ Species-Specific 440 Dislocator Half-Magnum	
➤ Woodstream Oneida Victor 330		
Castor (sous l'eau)	➤ Bêlisle Super X 280 ----->	✓
	➤ Rudy 280 ----->	✓
	➤ Sauvageau 2001-8 ----->	✓
	➤ LDL 280	
	➤ BMI 280	
➤ Woodstream Oneida Victor 280		
Martre	➤ Bêlisle Super X 120 ----->	✓
	➤ Rudy 120 Magnum ----->	✓
	➤ Sauvageau 2001-5 ----->	✓
	➤ Sauvageau C 120 Magnum ----->	✓
	➤ LDL B 120 Magnum	
	➤ BMI 126 Magnum	
Raton Laveur	➤ Bêlisle Super X 160 ----->	✓
	➤ Bêlisle Super X 220 ----->	✓
	➤ Rudy 220 ----->	✓
	➤ Sauvageau 160 ----->	✓
	➤ Sauvageau 220 ----->	✓
	➤ Sauvageau 2001-8 ----->	✓
	➤ LDL 160	
	➤ LDL 220	
	➤ BMI 160	
	➤ BMI 220	
	➤ Bridger 220	
	➤ Species-Specific 220 Half-Magnum	
	➤ Woodstream Oneida Victor 160	
➤ Woodstream Oneida Victor 220		
Loutre (sous l'eau)	➤ Woodstream Oneida Victor 330	
Lynx du Canada	➤ Woodstream Oneida Victor 330	
Pékan	➤ Sauvageau 2001-8 ----->	✓
Belette	➤ Piège à rat Victor	
Rat musqué (sous l'eau)	➤ Woodstream Oneida Victor 110	
	➤ Piège à patte à mâchoires avec système de submersion	
Rat musqué (sur la terre ferme)	➤ Woodstream Oneida Victor 110	
	➤ Woodstream Oneida Victor 120	

CETTE LISTE EST MISE À JOUR PÉRIODIQUEMENT À MESURE QUE DE NOUVELLES
INFORMATIONS SONT DISPONIBLES

La FTGQ au salon du Camping, plein-Air, Chasse et Pêche

La FTGQ a été invitée à participer au Salon du Camping, Plein-Air, Chasse et Pêche qui a eu lieu les 14, 15, 16 et 17 mars dernier à Expo-Cité. De nombreux visiteurs sont venu s'abonner à notre revue «Le Coureur des Bois». Plusieurs nouveaux partenariats avec les gens du milieu de la Faune semblent maintenant possible. Nous remercions donc la Fédération des Pourvoyeur du Québec pour l'offre de visibilité incroyable qu'ils nous ont donné encore une fois, en nous invitant à participer à ce Salon national.

Françoise-Karolyn Verville, Directeur général

Activités dans les régions

Chaudière-Appalaches et les environs

Tous les trappeurs de Chaudière-Appalaches et des régions voisines sont invités à Armagh le samedi 4 mai pour une journée d'information sur les techniques de piégeage de l'ours noir. Le coût est nul pour les membres de l'ARTCA et 5\$ pour les non-membres. Appelez M. Grégoire Lamontagne au (418) 837-5100.

À toutes les régions: envoyez-nous des nouvelles de vos activités et nous les diffuserons si l'espace est disponible.

AKEMI'S
Leurres pour ours et piégeage

Équipement de piégeage
Akemi Leurre Canada

300 Chemin Ridge
Saint-Bernard-de-Lacolle
Québec, J0J 1V0
Tél.: 1-888-246-3747
Fax: (450) 246-3747


LOYS
ÉQUIPEMENTS DE PIÉGEAGE enr.

Louise & Yvon Rudacovitch

577, avenue Lauzon
Saint-Faustin, Qc J0T 1J2

Tél : (819) 688-3387
Fax : (819) 688-5257

FUR HARVESTERS AUCTION INC.



Pascal Marcoux
Agent collecteur de fourrures
9270, Adélarde Godbout
Neufchâtel, Québec
G2B 4R7

Saison 2001-2002
Dates des ventes
17 décembre 2001
24 février 2002

Tél: (418) 840-2664 *Dépôt à domicile annuel*


Les Entreprises Luc Dionne



Vente d'équipement de piégeage
NOUS AVONS UNE GAMME COMPLÈTE D'ÉQUIPEMENT DE PIÉGEAGE
Catalogue gratuit sur demande

Tout achat par VISA ou Mastercard sont expédiés le même jour

Commandes Téléphoniques
Seulement

1-888-LEL-TRAP



579 boul. Sacré-Coeur
St-Félicien, Qc, G8K 2S2
Tél.: (418) 679-3311
Fax : (418) 679-9311

Trapping equipment for sale
WE HAVE A FULL LINE OF TRAPPING SUPPLIES
Free catalogue on request

Telephone Orders Only

All orders paid by VISA or Mastercard are shipped the same day

1-888-LEL-TRAP

www.leltrap.com

Équipe du journal

Responsable
Frédéric Gagnon

Collaborateurs
Denis Laliberté
Nicolas Martel
Nancy Morin
Émilie-Fanny Sweeney
Françoise-Karolyn Verville

Le FTGQ Express est un mensuel (10 bulletins par année) dont la parution est le 1er du mois. Tirage : 300 copies

Faites parvenir vos communiqués ou vos annonces spéciales au responsable par télécopieur ou par courriel avant le 15 de chaque mois. Nous nous réservons le droit de limiter le texte.

1737, rue Champigny Est
Sainte-Foy (Québec) G2G 1A6
Téléphone: (418) 872-7644
Télécopieur: (418) 872-6131